COMMISSION REGIONALE DE KENDO
ET DISCIPLINES RATTACHEES
AUVERGNE-RHONE-ALPES

http://www.crkdr-aura.com

Ville-la-Grand, le 11 février 2019

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Associations affiliées au titre des Disciplines Rattachées, DTRs, représentant(e)s des associations, membres de Commission

Objet : **CONVOCATION à l'AG ORDINAIRE CKRDR 'AURA' 2019**

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué(e) à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA CRKDR AUVERGNE-RHONE-ALPES qui se déroulera le :

Mercredi 27 février 2019 à 19h30

Salle de réunion – 1er étage droite
Campus de la Doua
23 Boulevard Latarjet
69100 Villeurbanne

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1. Accueil et émargement
2. Rapport moral du Président
3. Rapports des DTR et des Commissions
   a. Rapport DTR Kendo et Commission Arbitrage
   b. Rapport Commission Kendo Jeunes
   c. Rapport Commission Kendo Féminin
   d. Rapport DTR Iaïdo
   e. Rapport DTR Sport Chanbara
   f. Rapport Naginata
   g. Rapport CORG
4. Rapport financier du Trésorier - Approbation des comptes 2018 - Budget 2019
5. Point sur le soutien de la Ligue vis-à-vis des activités de la CRKDR
6. Questions diverses

***Note**: merci de soumettre vos questions diverses par mail à l'adresse solonb@gmail.com d'ici le 25/02/2019.*

Conformément au Règlement Particulier du CNKDR vous pouvez :

- Etre représenté par un membre de votre association muni du MANDAT en annexe,
- Donner procuration à un membre d'une autre association muni de la PROCURATION en annexe *(attention une seule procuration par association présente).*

Vous souhaitant bonne réception.

Au plaisir d'échanger autour de nos disciplines, et avec mes salutations les plus cordiales.

Solon BARRACLOUGH
Président de la CRKDR Auvergne-Rhône-Alpes